

# Énoncé de principes

Vice-rectorat aux  
partenariats  
communautaires et  
internationaux

Septembre 2021

## Préambule

Ce document vise à donner des bases de réflexion à toute personne de l'Université désireuse de s'engager dans des partenariats qui profiteront à chacune des parties prenantes, que ce soit dans un contexte communautaire ou international. L'acquisition de ces bonnes pratiques soutiendra le développement d'une culture de l'engagement.



À qui?

Les membres des communautés enseignante, scientifique, créative, clinique, étudiante, professionnelle et diplômée.



Quoi?

Les activités communautaires et internationales qui s'inscrivent dans la mission de l'Université de Montréal.



Quand?

Lors de l'établissement ou de la réalisation de partenariats en lien avec la mission de l'Université.



Pourquoi?

Pour donner des points de repère et amorcer la réflexion.



Comment?

En rappelant certains des engagements de l'Université.

## Définitions

### Partenariat

L'établissement d'un partenariat (lien contractuel ou non) entre différentes parties permet de mettre sur pied des projets qui profitent à chacune d'elles (cocréation) et dont les retombées rejailliront sur leurs collectivités respectives et, potentiellement, sur la société dans son ensemble. Un partenariat repose sur une relation de confiance, d'interdépendance et de réciprocité.

**Dans ce cadre, l'UdeM alloue des ressources matérielles, intellectuelles, humaines ou financières pour soutenir ces partenariats.**

### Communautaire

L'un des quatre piliers de la mission universitaire, avec l'enseignement supérieur, la recherche et la création, est le service à la communauté. Il permet à l'Université de collaborer avec d'autres organisations, locales ou internationales, afin d'accompagner la population dans l'évaluation de situations, la résolution de problèmes et l'amélioration de sa qualité de vie.

**Pour ce faire, l'UdeM encourage ses membres à rester à l'écoute des besoins des divers groupes de la société et à y répondre adéquatement.**

### International

Par la mise en place d'activités ou de partenariats à l'extérieur du Québec et du Canada, mais aussi en accueillant sur nos campus des personnes issues d'autres provinces ou États, notre communauté s'internationalise.

**Dans ce contexte, l'UdeM vise à offrir la meilleure expérience internationale sur ses campus et au-delà.**

### Engagement

Le sentiment d'appartenance à la communauté se tisse grâce à l'engagement de toutes et tous au profit du bien commun. Face à des situations de crise ou des enjeux sociétaux, le rapprochement des collectivités et le partage de ressources permettent d'y répondre de manière plus efficace et durable.

**À travers les partenariats, tant communautaires qu'internationaux, l'UdeM renforce la culture de l'engagement de ses membres.**

Par son caractère résolument francophone et son ouverture sur le monde, l'**Université de Montréal** souhaite accompagner chaque membre de sa communauté dans les **activités réalisées avec les milieux communautaires et à l'international**.

Le **Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux** souhaite rappeler ici quelques-uns **des engagements qui font la force de notre université** et qui peuvent constituer une base solide pour l'établissement de nouveaux partenariats ou le renouvellement de collaborations de longue date. À travers eux, vous serez en mesure de définir et de présenter au reste du monde **les relations partenariales** que l'UdeM et vous encouragez lors de la mise en œuvre de projets tout en restant à l'écoute du milieu dans lequel évoluent les partenaires.

## LIBERTÉS<sup>+</sup>

La Charte de l'UdeM reconnaît à ses membres « les libertés de conscience, d'enseignement, de recherche et de création inhérentes à une institution universitaire de caractère public ». L'Université vient de renouveler son engagement à l'égard de ces libertés.

Référence : [Liberté d'expression en milieu universitaire](#)

## PARTAGE<sup>+</sup>

La création d'espaces de dialogue avec la société permet de réfléchir, de débattre et de trouver des solutions à des enjeux. L'UdeM agit comme un puissant vecteur de démocratisation des idées et partage des savoirs par la formation qu'elle dispense, ses activités de recherche, etc.

Références : [Engagement académique](#), [Université citoyenne](#), [Recherche](#)

## INCLUSION<sup>+</sup>

L'accessibilité aux campus, aux savoirs et aux expériences de vie doit être équitable pour tout le monde. L'UdeM s'engage à favoriser l'égalité des chances dans ses activités et à offrir à sa communauté un milieu de vie inclusif et représentatif de la société.

Références : [Équité, diversité et inclusion](#) et [Place aux Premiers Peuples](#)

## BIEN-ÊTRE<sup>+</sup>

Qu'elle soit physique, mentale ou financière, une bonne santé contribue à l'épanouissement des personnes. Soucieuse du cadre dans lequel évolue sa communauté, l'UdeM agit pour en assurer la sécurité, en favoriser le bien-être et promouvoir le respect mutuel dans ses murs.

Référence : [Être bien](#)

## ENGAGEMENTS DE L'UdeM

## INNOVATION<sup>+</sup>

À travers l'enseignement, la recherche et les connaissances qui en découlent, l'UdeM stimule l'innovation dans la société. Elle participe à l'avancement des collectivités tout en l'aidant à anticiper les changements futurs.

Référence : [Recherche](#), [Université citoyenne](#)

## DURABILITÉ<sup>+</sup>

Dans un contexte de mondialisation, où les enjeux sociaux, économiques et environnementaux touchent toute la planète, l'UdeM contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies.

Référence : [Transition vers des campus durables](#)

## INTÉGRITÉ<sup>+</sup>

Éthique, confiance, respect et responsabilité sont au cœur de la vision d'intégrité que véhicule l'UdeM auprès de sa relève et de sa communauté scientifique afin de garantir l'excellence de son enseignement et de sa recherche.

Références : [Intégrité](#), [Recherche](#), [Engagement académique](#)

Ces éléments ne sont pas immuables et peuvent être amenés à changer en fonction des différentes planifications stratégiques.

## Principes

Afin d'assurer la bonne conduite de son mandat et des activités des membres de la communauté de l'UdeM, le Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux se dote **de trois principes**. Le Vice-rectorat fait siens les engagements pris par l'Université de Montréal et conserve les piliers de la mission de l'Université.

- 1. La connaissance et l'appropriation des engagements de l'Université par les membres de sa communauté favorisent leur déploiement dans le plus grand nombre d'activités partenariales, communautaires comme internationales.**
- 2. Le soutien et l'accompagnement des membres de la communauté dans la mise en œuvre de partenariats assurent leur succès et leur rayonnement auprès d'autres partenaires et de la société dans son ensemble.**
- 3. La reconnaissance et la valorisation des expériences des membres de la communauté ainsi que celles des partenaires encouragent la culture de l'engagement.**